

Compte rendu du conseil d'école
Ecole de Lagarde-Enval
Circonscription Tulle sud Dordogne
Année scolaire 2023 /2024

Réunion du **mardi 14 novembre 2023**

Sous la présidence de Mme Sallas Marion

Lieu du conseil : salle du conseil municipal

Secrétaires de séance : Mme Laporte Marie-Pierre et Mme Millot Carole

Séance débutée à 18h05

Membres:

Enseignants: Mme Laporte Marie-Pierre, Mme Planche Elodie, Mme Dumond Marine, M. Lajeunesse Martin et Mme Sallas Marion.

Mairie: M Ringenbach Daniel (Maire) et Mme Baratte Fialip Martine (chargée des affaires scolaires)

Parents d'élèves élus, titulaires : Mme Guionie Sandrine, Mme Many Prisca, Mme Millot Carole et Mme Perret Emilie

DDEN: Mme Merckx Sylvie

Excusés : IEN : Monsieur Eric Sauvezie

L'ordre du jour sera le suivant :

- Rôle et fonctionnement du conseil d'école
- Résultats des élections de parents d'élèves
 - Règlement intérieur
- Répartition des effectifs pour l'année scolaire 2023/2024 et organisation pédagogique
 - Projets de l'école
 - Projet type CNR
 - Point sur la coopérative scolaire
- Remerciements et demandes auprès de la mairie
 - Questions et remarques diverses

1. Rôle et fonctionnement du conseil d'école

Le conseil d'école est composé :

- ✓ du directeur de l'école, qui le préside,
- ✓ de l'ensemble des enseignants affectés à l'école,
- ✓ du maire et du conseiller municipal chargé des affaires scolaires,
- ✓ des représentants élus des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école,
- ✓ du délégué départemental de l'éducation chargé de visiter les écoles, DDEN
- ✓ de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription qui assiste de droit aux réunions.

Fonctionnement

- ✓ Le conseil d'école est constitué pour une année et siège jusqu'au renouvellement de ses membres.
- ✓ Il se réunit au moins une fois par trimestre
- ✓ Après le conseil, le directeur de l'école dresse un procès-verbal qui sera affiché dans un lieu accessible aux parents d'élèves (affichage de l'école).

Attributions

Le conseil d'école établit et vote le règlement intérieur de l'école.

Il participe à l'élaboration du projet d'école et donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'école.

Ainsi, il s'occupe :

- ✓ des actions pédagogiques entreprises pour atteindre les objectifs nationaux,
- ✓ de l'utilisation des moyens alloués à l'école,
- ✓ des conditions d'intégration des enfants handicapés,
- ✓ de la restauration scolaire.

Le conseil d'école donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives ou culturelles.

Rôle du DDEN :

- Tout d'abord lors d'une visite dans l'école, en présence de la directrice et des représentants de la mairie, les notions telles que l'hygiène des locaux, la sécurité, l'équipement des classes, le mobilier... sont abordés.
- Enfin, en tant que coordonnateur et médiateur, le rôle du DDEN est de défendre la laïcité.

Le directeur peut inviter toute personne extérieure susceptible d'éclairer un des points de l'ordre du jour mais ne sera invité qu'à titre consultatif.

Les membres du conseil, ainsi que les personnes y assistant en tant que parents d'élèves titulaires ou suppléants sont liés par une obligation de réserve absolue quant aux points évoqués et mettant nommément en cause un élève, une famille ou toute autre personne.

2. Résultats des élections de parents d'élèves

Le scrutin a eu lieu le vendredi 13 octobre 2023.

Le bureau ce jour était composé de Mme Guionie, Mme Guyonnet, Mme Laporte et Mme Sallas.

Une seule liste avait été constituée.

Nombre de sièges à pourvoir : 4

Nombre d'électeurs inscrits : 99

Nombre de votants : 73

Votes blancs ou nuls : 4

Suffrages exprimés : 69

Taux de participation : 73,74%

Liste des parents élus :

GUIONIE Sandrine

MANY Prisca

MILLOT Carole

PERRET Emilie

ESTRADE Stéphanie

GUYONNET Emilie

JOLIVARD Alice

LEYGNAC Sabine

Félicitations et merci aux parents d'élèves élus.

3. Règlement intérieur

A/ Règlement intérieur

Cette année aucun point n'a été ajouté ou modifié, le règlement est identique à celui adopté l'an dernier.

Le règlement intérieur est voté :

Votes pour	12
Votes contre	0
Votes nuls	0

B/ Mise à jour des Plan Particuliers de Mise en sécurité

Cette année, le plan Vigipirate est de nouveau présent de façon renforcée. Il reste un dispositif permanent de vigilance, de prévention et de protection, qui s'applique dans toutes les écoles.

Les deux PPMS (attentat/intrusion et risques majeurs) de l'école ont été mis à jour.

Le lundi 13 novembre, en présence de Mme Sallas et Mme Fialip, l'Adjudant GARCIA, spécialisé dans les plans sureté et sécurité, s'est rendu sur l'école afin de faire le point sur les conditions de mise en sécurité des élèves.

Cinq exercices sont obligatoires dans l'année scolaire :

- 2 exercices incendies (dont un réalisé le 25/09/2023)
- 2 alertes risques naturels (dont une avant les vacances de Noël)
- 1 alerte attentat/intrusion (réalisée le 02/10/2023)

4. Effectifs pour l'année scolaire 2023/2024 et organisation pédagogique

L'école comprend donc 4 classes et 5 enseignant(e)s avec un effectif total à ce jour de 64 élèves.

Répartition et organisation pédagogique :

	tps	ps	ms	gs	cp	ce1	ce2	cm1	cm2
Mme Laporte Marie-Pierre	2	10	7						
Total	19								
Mme Planche Elodie				7	7				
Total				14					
Mme Dumond Marine						7	8		
Total						15			
Mme Sallas Marion								8	8
Total								16	
Total école								64	

Au vu de l'effectif d'élèves de la classe de TPS/PS/MS, 4 TPS devraient rejoindre la classe à la rentrée de janvier.

Les prévisions pour la prochaine rentrée sont en cours, il semblerait qu'il y ait une arrivée de 12 Petite Section (dont les 6 déjà présents sur l'école) et un départ de 8 CM2. Les effectifs se maintiendraient donc par rapport à cette année.

5. Projets de l'école

a) Natation

Les élèves de la Grande Section au CM2 bénéficieront de 8 séances de piscine.

Cette année, le dispositif « les classes bleues » est reconduit. Les élèves se rendront à la piscine tous les jours pendant 15 jours :

- du 6 novembre au 17 novembre pour la classe de Mme Dumond.
- Du 22 janvier au 2 février pour les classes de Mme Planche et Mme Sallas

Un planning pour l'accompagnement sera établi.

Nous remercions les parents qui se portent volontaires pour nous accompagner et ceux ayant passé l'agrément.

b) Le blog de l'école

Vous pouvez y retrouver quelques documents administratifs mais surtout les activités des enfants pour l'école maternelle.

c) Par classe

- **TPS/PS/MS (Mme Laporte Marie-Pierre)**

Rando de l'automne avec l'USEP : 3 octobre 2023 à Monceaux sur Dordogne

Rencontre gymnastique : 11 janvier 2024 (matin) à Laguenne

Sortie théâtre Tulle aggro : Le complexe du pinguoin : 16 février 2024 (matin)

Randonnée autour des saisons avec la classe de Mme Planche.

- **GS/CP (Mme Planche Elodie)**

Rando de l'automne avec l'USEP : 3 octobre 2023 à Monceaux sur Dordogne

Rencontre lutte : 5 décembre au dojo de Laguenne (après-midi)

Sortie théâtre Tulle aggro : Le complexe du pinguoin : 16 février 2024 (matin)

Rencontre sportive jeux traditionnels et course longue : 21 mars 2024

Rencontre athlétisme : début mai (journée)

Randonnée autour des saisons avec la classe de Mme Laporte.

- **CE1/CE2 (Mme Dumond Marine / M. Lajeunesse Martin)**

Rando de l'automne avec l'USEP : 3 octobre 2023 à Monceaux sur Dordogne

Journée départementale d'éducation à la nature automnale 2023 : 9 novembre 2023
Course longue : 21 novembre 2022 (matin) au stade du Chambon
Rencontre lutte : 5 décembre au dojo de Laguenne (après-midi)
Sortie théâtre Tulle aggro : Les jambes à son cou : 11 janvier 2024 (après-midi)
Rencontre sportive jeux traditionnels et course longue : 21 mars 2024
Rencontre athlétisme : début mai (journée)
Sortie spectacle JMF : Minuit sonne : 30 mai 2024 (après-midi).

- **CM1/CM2 (Mme Sallas Marion / M. Lajeunesse)**

Rando de l'automne avec l'USEP : 3 octobre 2023 à Monceaux sur Dordogne
Journée départementale d'éducation à la nature automnale 2023 : 9 novembre 2023
Course longue : 21 novembre 2022 (matin) au stade du Chambon
Sortie théâtre Tulle aggro : Les jambes à son cou : 11 janvier 2024 (après-midi)
Cycle handball avec un intervenant : 26 mars 2024
Sortie spectacle JMF : Minuit sonne : 30 mai 2024 (après-midi).
Rencontre athlétisme en juin au stade Alexandre Cueille.

L'ensemble des classes participera à la semaine du jardinage. Les élèves se rendront dans deux jardineries et pratiqueront des ateliers autour du jardinage.
Le 19 mars 2024 à Gamvert pour les élèves de CE et CM. Le 22 mars 2022 à Keriél pour les élèves de maternelle et CP.

L'équipe enseignante a décidé de réaliser un projet autour du cirque sur la deuxième partie de l'année.

6) Projet type CNR

Le Conseil National de la Refondation de l'école vise 3 objectifs : l'excellence et l'élévation du niveau des élèves, la réduction des inégalités socio-économiques et le bien être des élèves. Parmi ces objectifs, un projet peut être élaboré par l'équipe enseignante et des partenaires afin de pouvoir innover les pratiques scolaires et obtenir une aide financière de l'éducation nationale.

A ce jour, un projet, Lisons et comprenons ensemble, a été élaboré par l'équipe enseignante visant deux de ces objectifs (l'excellence et l'élévation du niveau des élèves, la réduction des inégalités socio-économiques). Il est axé autour de la lecture et de la compréhension d'œuvres littéraires.

7) Point sur la coopérative scolaire et le fonctionnement des fonds de l'école.

L'école fonctionne sur deux fonds dont les objectifs sont différents.

Un fonds mairie pour les dépenses de fournitures et de manuels et une coopérative scolaire à laquelle il est demandé, sans obligation, une participation des familles en début d'année. Ce fonds est réservé à la partie pédagogique : transports, jeux, abonnements à des journaux ou revues, achats de séries de livres, adhésion à l'OCCE et l'USEP.

En ce début d'année, les dépenses sont les suivantes :

- environ 530 euros pour l'adhésion USEP et OCCE
- environ 150 euros pour l'achat de matériels pour des projets éducatifs dont les calendriers
- 800 euros de transport (randonnée, rugby, JDEN)

La cotisation des familles a permis de récolter 361 euros environ. A ce jour le fonds s'élève autour 4 965 euros sachant environ 800 euros de dépense n'ont pas encore été prélevés.

M. le Maire explique que l'association de tennis de la commune ne fonctionne plus. La banque va clôturer le compte de cette association. Avec le président de cette dernière, il a été décidé que les fonds restants sur le compte seraient transférés sur le compte de la coopérative scolaire.

L'équipe enseignante les remercie pour ce don.

8) Remerciements et demandes auprès de la Mairie.

Remerciements

Fontaine dans les toilettes de la maternelle.

Mobilier (chaises) pour l'élémentaire.

La peinture des grilles et du portail côté élémentaire.

Demandes :

Serait-il possible d'avoir un lignage vers la salle polyvalente pour délimiter une zone de récréation.

La construction du préau : M. Le maire avait indiqué au dernier conseil d'école qu'il avait rencontré l'architecte pour lui évoquer la construction d'un préau côté maternelle.

Pour le moment, il n'y a pas de nouveau.

9) Remarques et questions diverses.

Question :

- Les horaires de sorties sur la partie élémentaire que ce soit le midi ou à la sortie peuvent-elles être respectées ?

Les enseignantes tiennent à s'excuser pour ces retards et tâcheront de faire attention à l'heure de sortie. Il est aussi précisé que l'horaire 16h30 correspond à la fin de la classe et non à la sortie au portail.

Séance levée à 18h45